



Communauté de Communes du  
**Caudrésis - Catésis**

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

16 MARS 2017

-----  
**SEANCE DU 14 MARS 2017**

**Délibération N°2017/017**

**Date de convocation : 03 mars 2017**

**Nombre de conseillers en exercice : 77**

**L'an deux mille dix-sept, le 14 mars 2017 à dix huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de CAULLERY, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.**

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Bevillers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caullery

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy-en-Cis

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

**Etaient présents (57 titulaires 2 suppléants) :**

Alexandre BASQUIN

Virginie LE BERRIGAUD

Christian PAYEN

Thierry WALEMME (S)

Agnès BERANGER

Guy BRICOUT

Mélanie DISDIER

Liliane RICHOMME

Sandrine TRIOUX

Gérard TAISNE

Bernard PLET

Jean-Louis CAUDRELIER

Joseph MODARELLI

Pascal FOULON

Michel HENNEQUART

Jacky DUMINY

Jean-Pierre RICHEZ

Henri QUONIOU

Axelle DOERLER

Michel GOUVART (S)

Denise LESAGE

Jacques OLIVIER

Gérard LENOBLE

Francis LEBLON

Didier BONIFACE

Denis COLLIN

Pierre LEVEQUE

Alain RIQUET

Serge WARWICK

Gilles PELLETIER

Patrice BONIFACE

Karine ELOIR

Isabelle PIERARD

Janine TOURAINE

Laurence RIBES

Daniel BLAIRON

Daniel CATTIAUX

Jean-Marc DOSIERE

Daniel FIEVET

Bruno MANNEL

Hubert DEJARDIN

Nathalie GAVE

Christian PECQUEUX

Dominique LAMOURET

Frédéric BRICOUT

Régine DHOLLANDE

Bernard POULAIN

Martine THUILLEZ

Alain GOETGHELUCK

Pierre LAUDE

Bertrand LEFEBVRE

Charles BLANGIS

Serge SIMEON

Pascal COQUELLE

Didier BLEUSE

Augustine NOIRMAIN

Véronique NICAISE

Jean-Paul CAILLIEZ

Chantal WAYEMBERGE

Brigitte ROLAND-BEC

**Membre Excusé (1) :** Pierre-Henri DUDANT.

**Membres Absents (6) :** Laurence MONTEIRO-LOPEZ, Jean-Félix MACAREZ, Jean-Claude GERARD, Marc DUFRENNE, Marc PLATEAU, Pascal LEVEQUE.

**Membres ayant donné procuration (10) :** Vincent WAXIN à Denise LESAGE, Yannick HERBET à Virginie LE BERRIGAUD, Jean-Pierre THIEULEUX à Alexandre BASQUIN, Anne-Sophie MERY-DUEZ à Frédéric BRICOUT, Brigitte PRUVOT à Sandrine TRIOUX, Laurent COULON à Henri QUONIOU, Annie DORLOT à Joseph MODARELLI, Joëlle MANESSE à Bruno MANNEL, Maurice DEFAUX à Daniel CATTIAUX, Stéphane JUMEAUX à Guy BRICOUT

Daniel FIEVET est élu secrétaire de séance.

## DELIBERATION N°2017/017

### Objet : Modification du Tableau des effectifs

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Considérant qu'il appartient au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services,

Après en avoir délibéré,

Article 1 : adopte le tableau des effectifs suivant :

<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>		
<b>Grade</b>	<b>Effectif budgétaire</b>	<b>Effectif pourvu</b>
Attaché Hors classe	1	0
Directeur Général des Services	1	1
Directeur Territorial	1	1
Attaché Principal	1	1
Attaché	2	2 (CDD)
Rédacteur Principal 1 <sup>ère</sup> classe	1	1
Rédacteur	1	1
Adjoint Administratif Principal de 2 <sup>e</sup> classe (C2)	4	4
Adjoint Administratif (C1)	7	6
Adjoint Administratif TNC 12h hebdo (C1)	1	1
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>		
<b>Grade</b>	<b>Effectif budgétaire</b>	<b>Effectif pourvu</b>
Ingénieur Principal	1	1
Agent de Maîtrise Principal	2	2
Adjoint Technique Principal de 2 <sup>e</sup> classe (C2)	5	5
Adjoint Technique (C1)	29	28
... / ...		

... / ...

**FILIERE CULTURELLE - secteur patrimoine et bibliothèque**

<b>Grade</b>	<b>Effectif budgétaire</b>	<b>Effectif pourvu</b>
Adjoint du Patrimoine Principal de 2 <sup>e</sup> classe (C2)	1	1

Article 2 : précise que les postes de catégories B et A pourront, en l'absence de candidature de titulaires conformément aux critères être pourvus par des non titulaires.

Article 3 : s'engage à inscrire au budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés.

Article 4 : précise que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication auprès du Tribunal administratif de Lille.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 16 mars 2017 et de la publication

Pour expédition conforme  
Caudry, le 16 mars 2017  
Le 16 mars 2017

Vu,



Communauté de Communes du  
Caudrésis - Catésis

Le Président,  
Maire de CAUDRY  
Vice-Président du Conseil Départemental

  
Guy BRICOUT

IMPORTANT

*DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.*